

# Assistant de service social (ASS)



à la découverte des métiers de l'humain

L'assistant de service social (ASS) a pour mission d'améliorer la qualité de vie de personnes confrontées à des difficultés économiques, sociales et/ou familiales, en les accueillant et en les accompagnant dans la construction de projets.

## QUOI ?

### MISSIONS

- > Améliorer les conditions de vie des personnes et des familles
- > Favoriser leur inclusion sociale
- > Les accompagner dans la construction de projets
- > Développer leurs capacités à maintenir ou restaurer leur autonomie

## POURQUOI ?

### LES + DU MÉTIER

- > Le relationnel
- > L'autonomie
- > L'approche pluridisciplinaire

## OÙ ?

### LIEUX D'EXERCICE

- > Établissements et services sociaux et médico-sociaux
- > Hôpitaux
- > Municipalités, services départementaux

## QUI ?

### QUALITÉS REQUISES

- > Le sens du contact
- > Un équilibre émotionnel
- > La disponibilité
- > Le sens pratique
- > La capacité à prendre du recul
- > L'autonomie

## COMBIEN ?

### RÉMUNÉRATION

- > À partir de 1 900 € bruts/mois

## COMMENT ?

### ACCÈS ET FORMATION

- > Accessible au niveau Bac ou équivalent
- > Admission sur dossier et entretien via Parcoursup
- > Formation en 3 ans avec une alternance d'enseignements théoriques et de pratique en stage
- > Délivrance du diplôme d'État d'assistant de service social (DEASS) à l'issue de la formation



AVEC LE SOUTIEN



SECRÉTARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE L'ENFANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité